



REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2024**

N° B19\_09\_2024\_03 - Bureau communautaire du 4 juillet 2024 - Approbation du procès-verbal (annexes)

Annexe(s) :

- Procès-vebal
- Support de présentation

<b>Titulaires en exercice</b>	<b>Présents</b> (Titulaires et suppléants votants)	<b>Représentés</b>	<b>Total votants</b>	<b>Absents</b>
30	18	5	23	7

Pour : 23      Abstention : 0      Contre : 0      Sans Participation : 0

Date de convocation : 13 septembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le dix neuf septembre, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 00, La Béronne à Les Arcades à Melle, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

BARILLOT Dorick, BERNARD Eric, BINET Frédérique, BRILLAUD Chantal, BRUNET Sylvie, CACLIN Philippe, CHARPENTIER Patrick, CHOURRÉ Gilles, COUSIN Sylvie, GRIFFAULT Sylvain, GUERY Patrice, KLINGLER Sarah, MICHELET Fabrice, PELTIER Jérôme, PICHON Gilles, SAINTIER Marie-Emmanuelle, THELLIER Odile, THIBAUT Evelyne

Etaient représentés :

BLANCHET Philippe (pouvoir donné à CACLIN Philippe), GAYET Olivier (pouvoir donné à BINET Frédérique), HEURTEBISE-DANIAUD Murielle (pouvoir donné à GRIFFAULT Sylvain), PICARD Marylène (pouvoir donné à SAINTIER Marie-Emmanuelle), RAGOT Nicolas (pouvoir donné à PICHON Gilles)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

CAQUINEAU Emmanuel, CHASSIN Julien, HAYE Jean-Marie, MERCIER Sébastien, NIVELLE Jean-Pierre, POUVREAU Lise, ROUXEL Patricia

Le quorum étant atteint, le bureau communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Chantal BRILLAUD

\*\*\*\*\*

**Bureau communautaire du 4 juillet 2024 - Approbation du procès-verbal (annexes)**

Annexe(s) :

- Procès-vebal

- *Support de présentation*

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité, décide de :

- APPROUVER le procès-verbal du bureau communautaire du 4 juillet 2024.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme.

La secrétaire de séance

Le Président

Chantal BRILAUD

Fabrice MICHELET